



Budget formation pse insuffisant

Par **yvon02**, le **27/08/2014** à **15:35**

Bonjour,

je suis actuellement en congé de reclassement suite au pse conforama du 30 mai 2014, le budget alloué par conforama est de 7600 euros, la formation de technicien en climatisation par le greta de Chauny s'élève à 12000

euros. Donc je suis bloqué car le cabinet de reclassement SODIE, pole emploi et le conseil régional ne peuvent rien faire et la drh de conforama fait la sourde oreille.

Que puis je faire pour avoir ce complément de budget?

Mon licenciement a eu lieu le 30 mai 2014 est le pse conforama a été suspendu par le tribunal, alors suis je toujours en congé de reclassement où fais je encore parti de la société saveo conforama

Je vous remercie par avance de votre réponse.

Par **P.M.**, le **27/08/2014** à **19:09**

Bonjour,

En tout cas, si vous êtes en congé de reclassement que vous avez accepté, la rupture du contrat de travail est reportée au terme de ce congé s'il dépasse le préavis...

Je vous conseillerais de vous rapprocher des Représentants du Personnel pour voir ce qui est possible en fonction aussi de la suspension du PSE...